



POLITIQUE D'INTÉGRITÉ

Polyvalente de Thetford Mines

Programme d'éducation intermédiaire



Mars 2019

Politique élaborée en septembre 2014
Révisée en mars 2019

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	5
Objectifs	5
Ressources disponibles et règles à respecter	6
Manquements	8
Rôles et responsabilités des intervenants de l'établissement	8
• Le personnel	8
• L'enseignant	9
• La direction d'établissement	9
• L'élève	9
Mécanisme de révision	10
Annexe I	11
Annexe II	83
Annexe III	99
Annexe IV	100
Annexe V	101
Annexe VI	103
Annexe VII	104
Annexe VIII	105
Bibliographie	107

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes ou des groupes de personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

PRÉSENTATION

La Polyvalente de Thetford Mines a élaboré sa politique d'intégrité afin de s'assurer que les élèves du milieu développent des attitudes d'honnêteté, de respect et d'intégrité dans leurs travaux scolaires, mais également dans leur vie de tous les jours. La présente politique permet également d'uniformiser les règles dans l'établissement et d'impliquer tous les acteurs. Elle assure alors l'esprit de justice, d'équité et de responsabilité au sein du milieu scolaire.

En ce sens, le Programme d'éducation intermédiaire (PEI) permet aux acteurs du milieu de développer des qualités du profil de l'apprenant de l'IB ainsi que les approches de l'apprentissage avec les élèves. Ainsi, ces derniers doivent s'efforcer d'être intègres, c'est-à-dire qu'ils « adhèrent à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possèdent un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité de chaque individu, des groupes et des communautés. Ils sont responsables de leurs actes et de leurs conséquences¹. » Le rôle de l'établissement consiste alors à leur offrir les ressources et les outils pour être en mesure de développer cette qualité.

OBJECTIFS

La Polyvalente de Thetford Mines s'assure que les intervenants accordent l'importance nécessaire à l'intégrité en milieu scolaire. Elle souhaite amener les élèves à « développer des compétences bien spécifiques pour être aptes à respecter les règles [d'intégrité] et à comprendre l'importance que revêt une telle ligne de conduite². »

La politique répond aux besoins des acteurs du milieu, à la philosophie et aux principes du Baccalauréat International (IB).

¹ BACCALAURÉAT INTERNATIONAL (IB), *Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique*, mai 2014 (mise à jour en septembre 2017), p. 7.

² Jude CARROLL, *L'intégrité en milieu scolaire dans le cadre des programmes de l'IB, Exposés de principes de l'IB*, Organisation du Baccalauréat International, 2012, p. 2.

RESSOURCES DISPONIBLES ET RÈGLES À RESPECTER

Les élèves se retrouvant devant nous, dans nos classes, sont des jeunes branchés. En effet, Internet fait partie de leur quotidien. Friands des réseaux sociaux, s'informant davantage sur le NET, ces jeunes à qui on demande de faire de la recherche pour réaliser tout type de travail utiliseront à priori le Web et ses différentes plateformes plutôt que les moyens traditionnels (journaux, encyclopédies, volumes, etc.) Aujourd'hui, avec Internet, il est plus facile de trouver rapidement une information, et la tentation ou encore la facilité à faire un « copier/coller » dans un travail est très alléchante...

Voilà une des raisons qui motive les intervenants de la Polyvalente de Thetford Mines à accorder une grande importance à l'intégrité. Elle souhaite amener les élèves à faire une « consommation responsable » du Web, à « effectuer des recherches et à réfléchir de manière critique et créative [...]. [En d'autres mots], faire de la transparence le fil conducteur de la connaissance, de la compréhension et de la réflexion³ » dans l'utilisation de sources citées ou paraphrasées dans les différents travaux réalisés.

L'élève inscrit au Programme d'éducation intermédiaire reçoit donc différentes formations et différents documents pour l'aider à demeurer intègre. Dès sa première année au programme, il reçoit le *Guide de méthodologie*⁴. Ce guide lui donne des directives claires en ce qui a trait à la forme des travaux écrits, aux procédures à suivre pour la citation des sources, à l'utilisation des références, etc. Il est donc sensibilisé au respect de la propriété intellectuelle. De plus, en première et en troisième année du programme, une formation sur l'intégrité est offerte à tous les élèves du PEI par le coordonnateur. En première année, la formation est adaptée à ce groupe d'âge. Elle est constituée d'un exercice pratique pour amorcer la discussion sur le sujet et un document présentant les bonnes et mauvaises pratiques est remis et expliqué à l'élève⁵. Des définitions importantes telles que le plagiat, la collusion et la mauvaise conduite lors d'un examen sont définies. En troisième année, la présentation sur l'intégrité est reprise et enrichie, car l'élève, dans son cheminement, est plus en mesure d'utiliser les différentes techniques en ce qui a trait à l'utilisation des conventions liées à l'intégrité (citation de source, note de bas de page, bibliographie, etc.) et il est également appelé à le faire plus souvent par les différents types de travaux demandés à ce niveau. À tous ces outils s'ajoute une affiche réalisée

³ BACCALAURÉAT INTERNATIONAL (IB), *L'intégrité intellectuelle au sein de l'IB*, août 2014 (mise à jour en novembre 2016), p. 1.

⁴ Voir Annexe I.

⁵ Voir Annexe II.

par un coordonnateur, affiche qui a été reproduite et affichée dans toutes les classes de l'établissement. Elle rappelle les grands principes de l'intégrité intellectuelle⁶. Enfin, lors de la réalisation de travaux, les enseignants rappellent aux élèves l'importance d'être intègres et de mentionner tous les emprunts qui ont été nommés dans leurs travaux.

D'autres documents à utiliser lors de travaux ont également été produits par les coordonnateurs afin de soutenir les élèves dans le développement de leur intégrité. La grille sur la fiabilité des sources (Annexe IV⁷) a été déposée sur différentes plateformes accessibles aux élèves (réseau informatique de l'école, *Office Teams*), leur permettant ainsi de se valider lorsqu'ils effectuent des recherches. De plus, le guide du projet personnel (*Guide des projets*) exige l'utilisation d'un formulaire d'intégrité afin de s'assurer de respecter les exigences en matière d'authenticité du travail remis par l'élève⁸. Pour les plus jeunes, un canevas avec grille d'évaluation des sources, modèle pour présenter sa recherche, a également été produit par un coordonnateur et présenté aux élèves de deuxième année dans le cadre de leur projet interdisciplinaire⁹.

Lors des sessions d'examens, chaque élève reçoit, en même temps que son horaire, des règles concernant le plagiat pendant les épreuves¹⁰. Les enseignants reçoivent également un document présentant, entre autres, les consignes en ce qui a trait au plagiat lors des examens¹¹. Les élèves doivent également remettre tout appareil électronique dès leur entrée dans la salle d'examens.

Finalement, lors de la présentation de la politique d'intégrité aux acteurs du milieu, le document maison sur l'intégrité produit pour le deuxième cycle (3e, 4e et 5e année) est remis et expliqué à tous les enseignants de l'établissement. Nous remettons également à tous les enseignants de l'établissement le *Guide de méthodologie*.

⁶ Voir Annexe III.

⁷ La grille placée en annexe provient de la source suivante : Organisation du Baccalauréat International, *Matériel de soutien pour le projet personnel, Centre pédagogique en ligne*, 2013, ressources informatiques.

⁸ Voir Annexe V.

⁹ Voir Annexe VI.

¹⁰ Voir Annexe VII.

¹¹ Voir Annexe VIII.

MANQUEMENTS

La Polyvalente de Thetford Mines considère qu'il y a manquement lorsque l'élève:

- ✚ copie des réponses d'un autre élève pendant une épreuve ;
- ✚ plagie des textes ou des parties de textes d'un site Internet ou provenant d'autres sources (livres, revues, journaux, etc.) sans en fournir les références nécessaires ;
- ✚ remet un travail qui a été copié directement (d'un autre élève ou d'une autre personne – collusion) ;
- ✚ réalise un travail pour un autre élève ;
- ✚ utilise le même travail dans plus d'une matière (autre qu'interdisciplinaire) ;
- ✚ prête un travail pour qu'un autre élève l'utilise ;
- ✚ utilise un téléphone portable ou un appareil électronique dans le cadre d'une épreuve ;
- ✚ apporte avec lui un travail qui ne doit se réaliser qu'en classe ;
- ✚ tout comportement lié à un manque d'intégrité.

Lorsqu'il y a manquement en matière d'intégrité, certaines actions sont prévues selon la situation :

- ✚ obtention de la note « 0 » pour un travail copié sur un autre élève, provenant d'un site Internet ou encore lorsque l'élève triche à un examen ;
- ✚ consultation entre la direction adjointe, les coordonnateurs et les enseignants concernés ;
- ✚ communication avec les parents ;
- ✚ rencontre avec l'élève.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INTERVENANTS DE L'ÉTABLISSEMENT

LE PERSONNEL

Le personnel œuvrant auprès de notre clientèle se doit de connaître les principes de la présente politique d'intégrité, d'en comprendre les composantes et de l'appliquer dans la vie scolaire.

L'ENSEIGNANT

- ✦ Chaque enseignant doit s'assurer de prendre connaissance de la présente politique, d'en appliquer les principes et d'en expliquer le contenu aux élèves.
- ✦ Chaque enseignant doit encourager l'honnêteté.
- ✦ Chaque enseignant doit rappeler aux élèves comment utiliser et respecter toutes les formes de ressources de manière adéquate – y compris les technologies de l'information et de la communication.
- ✦ Lors de travaux de recherche, chaque enseignant rappelle aux élèves les conventions à respecter en insistant sur l'importance de la propriété intellectuelle et sur la consultation du *Guide de méthodologie*.
- ✦ L'enseignant de français présente les règles concernant l'utilisation de la citation et des références (de façon progressive de la 1^{re} à la 5^e année).

LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

- ✦ La direction se doit de diffuser la politique d'intégrité et veille à ce que les membres du personnel en comprennent les principes.
- ✦ La direction doit s'assurer de l'application de la présente politique dans l'établissement.
- ✦ La direction se doit d'informer les élèves et les parents de la présente politique. Par souci d'écologie, celle-ci sera déposée sur le site web de l'école.
- ✦ La direction, en lien avec les coordonnateurs, est responsable de la révision de la présente politique.

L'ÉLÈVE

- ✦ L'élève se doit de respecter les principes d'intégrité énoncés dans la présente politique.
- ✦ L'élève s'assure de présenter des tâches authentiques.
- ✦ L'élève utilise les ressources et les outils mis à sa disposition afin de répondre aux exigences en matière d'intégrité, notamment le *Guide de méthodologie*.
- ✦ L'élève évite toute situation de plagiat (collusion, mauvaise conduite en situation d'examen, etc.) qui entraînerait des sanctions précisées dans la présente politique. Dans le cas contraire, il assume les conséquences de ses actes.

MÉCANISME DE RÉVISION

La politique d'intégrité se doit d'être approuvée par les membres du Conseil d'établissement de la Polyvalente de Thetford Mines. Elle se doit également d'être présentée à l'ensemble des membres du personnel afin que ceux-ci s'assurent d'en faire un document de travail. Finalement, elle doit être communiquée aux parents et aux membres de la communauté, entre autres, par le biais du site Internet de l'école.

La direction d'établissement, de concert avec l'équipe de coordination, est responsable de réviser la présente politique de façon périodique. Elle a été révisée en fonction de la refonte du projet éducatif de l'établissement réalisée à l'hiver 2019.